

*Pipe-line du Nord—Loi*

pergélisol et que nous sommes dépourvus de moyens de transport.

On a affirmé à maintes reprises que notre crise économique actuelle, imputable au gouvernement Trudeau, pourrait sembler anodine par rapport à celle qui éclaterait s'il fallait également tenir compte des importations d'environ 1.2 million de barils de pétrole brut par jour dans les années 80 au coût de près de \$25 le baril. Cela entraînerait une autre ponction sur nos réserves de change étranger de l'ordre de 30 millions par jour ou près de 10 milliards par an.

En dépit de l'animosité que manifeste le gouvernement actuel à l'endroit des investisseurs depuis quelques années, il serait certes opportun d'accroître les bénéfices dont jouissent les spéculateurs canadiens ou mêmes américains qui sont disposés à chercher des gisements de pétrole et de gaz au Canada au lieu de verser exactement les mêmes sommes dans certaines régions éloignées du monde où la sécurité des approvisionnements est aléatoire.

Tandis que j'envisage ce projet de pipe-line, j'espère que dans les années à venir, des actions seront offertes aux Canadiens. Quand nous nous sommes entretenus avec des spécialistes financiers qui ont étudié la question, ils nous ont expliqué qu'il n'y avait presque aucun marché pour les actions au Canada à l'heure actuelle et les raisons sont assez évidentes. En raison de manipulations et de modifications radicales et funestes apportées à nos lois fiscales, le gouvernement empêche les contribuables canadiens d'acquiescer des droits de propriété dans leur propre pays. Certaines améliorations ont été constatées depuis quelques années, mais je prétends que c'était trop peu et trop tard.

Au début des années 60, le gouvernement australien voulait inciter les citoyens à participer aux activités des entreprises minières, pétrolières et gazières du pays. Il a autorisé aux fins de l'impôt la déduction du montant intégral des actions achetées aux entreprises extractives. Des dizaines de milliers de citoyens australiens ordinaires avaient des intérêts, et, dans bien des cas, des intérêts importants, dans les ressources de leur pays. Pour obtenir un tel résultat, il faut toutefois faire preuve de hardiesse et d'imagination; il ne faut surtout pas faire comme notre gouvernement qui apporte quelques petits changements minables à peu près une fois par an; je le répète, c'est beaucoup trop peu pour stimuler l'économie. Si l'on veut inciter les Canadiens à investir chez eux, il faudra prendre des initiatives hardies et courageuses.

Sur le plan de la sécurité des approvisionnements, et je pense que c'est là un aspect essentiel du projet, le pipe-line de l'Alaska qui acheminera le gaz naturel vers les marchés américains aura presque autant d'importance pour les Canadiens que pour les Américains. Si le pays se trouvait en état d'alerte ou si une guerre classique se déclarait—et les Russes construisent les armes classiques à un rythme accéléré—on devrait certainement mobiliser de toute urgence toutes les sources d'approvisionnement en énergie pour la défense des deux pays.

Étant donné la suffisance que l'on affiche au Canada dans ce domaine depuis l'avènement du gouvernement Trudeau et les armes dont disposent les États-Unis, nous aurions à compter dans une large mesure sur nos voisins pour notre défense en général et notamment pour les armes. Nous autres, Canadiens, serions obligés de baisser le thermostat et dépit du froid, peut-être de nous laisser geler pour que nos protecteurs,

c'est-à-dire les États-Unis, puissent assurer la défense des deux pays. C'est pourquoi nous avons tout intérêt à ce que les programmes énergétiques des États-Unis portent leurs fruits. Je me suis parfois demandé si les Américains y étaient parvenus ou s'ils avaient tiré le meilleur parti possible de leurs programmes énergétiques.

Le pipe-line de l'Alaska constitue un projet important et même essentiel pour les besoins du Canada et des États-Unis en matière de défense. Par ailleurs, toute autre solution, comme le transport du gaz naturel le long de la côte ouest par pétrolier, comme on fait actuellement pour le pétrole, aurait des répercussions désastreuses en cas de guerre.

Il ne faut pas non plus oublier que, lorsque nous serons obligés d'importer 50 p. 100 de notre pétrole des pays de l'OPEP dans les années 1980, ce pétrole nous parviendra en grande partie de l'Iran et du Moyen Orient, ce qui signifie qu'il devra emprunter les routes maritimes du sud de l'Afrique. Notre approvisionnement dépendra donc de notre aptitude à maintenir ces routes ouvertes tout autant que du désir et de la capacité des pays de l'OPEP de continuer à nous approvisionner en pétrole. Or les politiques désastreuses des pays occidentaux consommateurs de pétrole, y compris le Canada, vis-à-vis de l'Afrique du Sud et de la Rhodésie font peser un risque supplémentaire sur la libre circulation des pétroliers dans cette partie du globe.

Pour en revenir à la question de nos relations avec les États-Unis, je vous reporterai à 1941, année où dans le cadre des mesures de guerre, on a construit le pipe-line de Portland, entre ce port américain et le Canada, pour assurer l'approvisionnement des raffineries de Montréal. Cela éliminait les difficultés causées par le gel du Saint-Laurent pendant une bonne partie de l'année et évitait beaucoup de problèmes au Canada. Ce pipe-line, qui parcourt 160 milles en territoire américain, a transporté jusqu'à 550,000 barils de pétrole par jour, jusqu'en 1965, et en transporte actuellement près de 400,000 barils par jour.

Pendant la guerre, lorsque le Canada avait du mal à s'approvisionner en pétrole, les États-Unis ont pris sur leurs propres réserves, qui n'étaient pas importantes, pour nous aider à faire face à nos besoins. Ils y mettaient une seule condition: que le Canada rationne ce pétrole de la même manière qu'il était rationné pour les Américains.

Actuellement, une bonne partie du gaz et du pétrole de l'Ouest est acheminée vers les États-Unis par le Trans-Canada Pipeline, pour le gaz, et par l'Interprovincial Pipeline, pour le pétrole. Par ailleurs, nos deux gouvernements étudient actuellement d'importants projets pour la construction de réservoirs de stockage communs sur la côte est du Canada. Le pipe-line de la route de l'Alaska est juste un élément de ce vaste plan d'ensemble, mais le fait est que, lorsque la situation était inversée et que nous avions besoin de construire des pipe-lines pour assurer notre approvisionnement et notre sécurité, les États-Unis étaient là pour nous aider.

Je voudrais maintenant dire quelques mots de l'administration complexe, qui, selon le ministre, devrait compter 200 fonctionnaires. Il est intéressant de noter que c'est précisément le chiffre qu'avait donné à la Chambre l'ancien ministre des Finances, au moment de la création de la Commission de lutte contre l'inflation. Deux ans plus tard, la Commission de lutte contre l'inflation comptait plus de 900 employés. Pendant ces